



**n° 162**  
**11 décembre**  
**2015**

---

*Pages 3725*  
*à 3752*

**UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE**

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

Le recueil des actes administratifs est consultable aux services centraux de l'université (Technoforum, 23 avenue Albert Einstein, BP 33060, 17031 LA ROCHELLE), ainsi que sur le site internet de l'université ([www.univ-larochelle.fr/-Recueil-des-actes-administratifs-.html](http://www.univ-larochelle.fr/-Recueil-des-actes-administratifs-.html)).

Les délibérations et arrêtés publiés peuvent être consultés dans leur intégralité aux services centraux (Technoforum – secrétariat général – porte 212).

## TABLE DES MATIÈRES

<b>ARRÊTÉS.....</b>	<b>3728</b>
Arrêté n° 2015-430 du 23 novembre 2015 portant nomination du jury de délivrance de la licence du domaine sciences humaines et sociales mention géographie.....	3728
Arrêté n° 2015-431 du 23 novembre 2015 portant nomination du jury de délivrance de la licence du domaine sciences humaines et sociales mention histoire.....	3730
Arrêté n° 2015-432 du 23 novembre 2015 portant nomination de jury de délivrance de la licence professionnelle du domaine sciences humaines et sociales mention management des organisations spécialité patrimoines, langues et tourisms.....	3732
Arrêté n° 2015-433 du 23 novembre 2015 portant nomination de jury de délivrance de la licence professionnelle du domaine sciences humaines et sociales mention systèmes informatiques et logiciels, spécialité systèmes d'information géographique.....	3732
Arrêté n° 2015-434 du 23 novembre 2015 portant nomination du jury du master professionnel du domaine sciences humaines et sociales mention direction de projets ou établissements culturels parcours développement culturel de la ville.....	3733
Arrêté n° 2015-435 du 23 novembre 2015 portant nomination du jury du master du domaine sciences humaines et sociales mention tourisme, parcours e-Tourisme et ingénierie culturelle des patrimoines .....	3734
Arrêté n° 2015-437 du 23 novembre 2015 portant nomination du jury du master du domaine sciences humaines et sociales mention sciences pour l'environnement, parcours géographie appliquée à la gestion des littoraux.....	3735
Arrêté n° 2015-438 du 23 novembre 2015 portant nomination du jury du master du domaine sciences humaines et sociales mention métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, premier degré, parcours professorat des écoles.....	3736
Arrêté n° 2015-439 du 23 novembre 2015 portant nomination du jury de master du domaine sciences humaines et sociales mention métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré, parcours enseignement histoire géographie.....	3737
Arrêté n° 2015-440 du 23 novembre 2015 portant nomination de jury du diplôme d'université histoire de l'art et archéologie.....	3739
Arrêté n° 2015-441 du 23 novembre 2015 portant nomination du jury du diplôme universitaire d'études françaises - DUEF A2.....	3740
Arrêté n° 2015-442 du 23 novembre 2015 portant nomination du jury du diplôme universitaire d'études françaises - DUEF B1.....	3740
Arrêté n° 2015-443 du 5 octobre 23 novembre 2015 portant nomination du jury du diplôme universitaire d'études françaises - DUEF B2.....	3741
Arrêté n° 2015-444 du 23 novembre 2015 portant nomination du jury.....	3741
du diplôme universitaire d'études françaises - DUEF C1.....	3741
Arrêté n° 2015-459 du 23 novembre 2015 portant nomination du jury du master du domaine sciences humaines et sociales mention histoire, parcours Relations internationales et histoire du monde atlantique.....	3742

---

Arrêté n° 2015-543 du 30 novembre 2015 portant organisation des bureaux de vote pour l'élection des représentants des personnels et usagers au conseil d'administration de l'Université confédérale Léonard de Vinci Scrutin organisé le 15 décembre 2015 à l'Université de La Rochelle.....	3743
Arrêté n° 2015-544 du 25 novembre 2015 relatif à la participation du PST à la mise en place de l'association des étudiants du CMI.....	3746
Arrêté n° 2015-551 du 3 décembre 2015 relatif à la nomination de la commission pédagogique mixte en vue de l'accès au diplôme de licence du domaine droit, économie, gestion mention gestion.....	3746
Arrêté n° 2015-552 du 3 décembre 2015 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme d'université droit, économie, gestion mention médiation et règlements des conflits.....	3747
Arrêté n° 2015-560 du 8 décembre 2015 relatif à la composition du bureau de vote pour le renouvellement partiel du collège « usagers » de l'IUT de La Rochelle, scrutin du 15 décembre 2015.....	3748
Arrêté n° 2015-561 du 8 décembre 2015 relatif à la recevabilité des candidatures pour le renouvellement partiel du collège « usagers » au conseil de l'IUT de La Rochelle, scrutin du 15 décembre 2015.....	3749
Arrêté n° 2015-562 du 8 décembre 2015 relatif à la nomination de jury de délivrance du diplôme universitaire de technologie spécialité génie biologique.....	3750
Arrêté n° 2015-563 du 8 décembre 2015 relatif à la nomination de jury de délivrance du diplôme universitaire de technologie spécialité génie civil – construction durable.....	3750
Arrêté n° 2015-564 du 8 décembre 2015 relatif à la nomination de jury de délivrance du diplôme universitaire de technologie spécialité informatique.....	3751
Arrêté n° 2015-565 du 8 décembre 2015 relatif à la nomination de jury de délivrance du diplôme universitaire de technologie spécialité réseaux et télécommunications.....	3752

## ARRÊTÉS

### **Arrêté n° 2015-430 du 23 novembre 2015 portant nomination du jury de délivrance de la licence du domaine sciences humaines et sociales mention géographie**

#### **LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,  
Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2011 relatif à la licence, notamment son article 18,  
Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH,

#### **ARRÊTE**

##### **Article 1**

**Le jury du semestre 1** de la **licence** du domaine sciences humaines et sociales mention **géographie et aménagement** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Antoine GRANDCLEMENT, professeur agrégé, président  
Louis MARROU, professeur des universités  
Caroline BLONDY, professeur agrégé  
Sabine FORGUES, professeur agrégé  
Bruno LEAL, professeur agrégé

**Le jury du semestre 2** de la **licence** du domaine sciences humaines et sociales mention **géographie et aménagement** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Antoine GRANDCLEMENT, professeur agrégé, président  
Caroline BLONDY, professeur agrégé  
Jean-Michel CAROZZA, professeur des universités  
Sabine FORGUES, professeur agrégé  
Didier VYE, maître de conférences

**Le jury du semestre 3** de la **licence** du domaine sciences humaines et sociales mention **géographie et aménagement** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Antoine GRANDCLEMENT, professeur agrégé, président  
Jean-Michel CAROZZA, professeur des universités  
Camille PARRAIN, maître de conférences  
Didier VYE, maître de conférences  
Laurent VIDAL, professeur des universités  
Sabine FORGUES, professeur agrégé

**Le jury du semestre 4** de la **licence** du domaine sciences humaines et sociales mention **géographie et aménagement** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Antoine GRANDCLEMENT, professeur agrégé, président  
Caroline BLONDY, professeur agrégé  
Daniel DORY, maître de conférences  
Luc VACHER, maître de conférences  
Sabine FORGUES, professeur agrégé

**Le jury qui délivrera le titre de DEUG** du domaine sciences humaines et sociales mention **géographie et aménagement** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Antoine GRANDCLEMENT, professeur agrégé, président

Caroline BLONDY, professeur agrégé

Daniel DORY, maître de conférences

Luc VACHER, maître de conférences

Sabine FORGUES, professeur agrégé

**Le jury du semestre 5** de la **licence** du domaine sciences humaines et sociales mention **géographie** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Antoine GRANDCLEMENT, professeur agrégé, président

Jean-Michel CAROZZA, professeur des universités

Frédéric ROUSSEAUX, maître de conférences

Tangi VILLERBU, maître de conférences

Joëlle BONNEVIN, maître de conférences

**Le jury du semestre 6** de la **licence** du domaine sciences humaines et sociales mention **géographie** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Antoine GRANDCLEMENT, professeur agrégé, président

Louis MARROU, professeur des universités

Camille PARRAIN, maître de conférences

Frédéric ROUSSEAUX, maître de conférences

Luc VACHER, maître de conférences

Joëlle BONNEVIN, maître de conférences

**Le jury qui délivrera le grade de licence** du domaine sciences humaines et sociales mention **géographie** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Antoine GRANDCLEMENT, professeur agrégé, président

Louis MARROU, professeur des universités

Camille PARRAIN, maître de conférences

Frédéric ROUSSEAUX, maître de conférences

Luc VACHER, maître de conférences

Joëlle BONNEVIN, maître de conférences

## Article 2

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

## Article 3

La directrice générale des services et le doyen de la FLASH sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 23 novembre 2015.

Le président  
Gérard Blanchard

---

**Arrêté n° 2015-431 du 23 novembre 2015 portant nomination du jury de délivrance de la licence  
du domaine sciences humaines et sociales mention histoire**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,  
Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2011 relatif à la licence, notamment son article 18,  
Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury du **semestre 1** de la **licence** du domaine sciences humaines et sociales mention **histoire** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Jean-Sébastien NOËL, maître de conférences, président  
Bruno LEAL, professeur agrégé  
Antoine GRANDCLEMENT, professeur agrégé  
Jean-Baptiste BLAIN, doctorant contractuel  
Nathalie CRENAULT-HARRISON, professeur agrégé

Le jury du **semestre 2** de la **licence** du domaine sciences humaines et sociales mention **histoire** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Jean-Sébastien NOËL, maître de conférences, président  
Bruno LEAL, professeur agrégé  
Laurent HUGOT, maître de conférences  
Didier VYE, maître de conférences  
Nathalie CRENAULT-HARRISON, professeur agrégé

Le jury du **semestre 3** de la **licence** du domaine sciences humaines et sociales mention **histoire** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Jean-Sébastien NOËL, maître de conférences, président  
Laurence TRANOY, maître de conférences  
Pierre PRETOU, maître de conférences  
Laurent VIDAL, professeur des universités  
Daniel DORY, maître de conférences  
Nathalie CRENAULT, professeur certifié

Le jury du **semestre 4** de la **licence** du domaine sciences humaines et sociales mention **histoire** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Jean-Sébastien NOËL, maître de conférences, président  
Michel BOCHACA, professeur des universités  
Bruno MARNOT, professeur des universités  
Charles ILLOUZ, professeur des universités  
Jean-Baptiste BLAIN, doctorant contractuel  
Patrick MOTILLON, professeur certifié  
Nathalie CRENAULT, professeur certifié

Le jury qui délivrera **le titre de DEUG** du domaine sciences humaines et sociales mention **histoire** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Jean-Sébastien NOËL, maître de conférences, président

Michel BOCHACA, professeur des universités

Bruno MARNOT, professeur des universités

Charles ILLOUZ, professeur des universités

Jean-Baptiste BLAIN, doctorant contractuel

Patrick MOTILLON, professeur certifié

Nathalie CRENAULT, professeur certifié

Le jury du **semestre 5** de la **licence** du domaine sciences humaines et sociales mention **histoire** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Jean-Sébastien NOËL, maître de conférences, président

Mickaël AUGERON, maître de conférences

Laurent VIDAL, professeur des universités

Bruno MARNOT, professeur des universités

Tangi VILLERBU, maître de conférences

Antoine GRANDCLEMENT, professeur agrégé

Joëlle BONNEVIN, maître de conférences

Le jury du **semestre 6** de la **licence** du domaine sciences humaines et sociales mention **histoire** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Jean-Sébastien NOËL, maître de conférences, président

Laurent BRASSOUS, maître de conférences

Laurence TRANOY, maître de conférences

Michel BOCHACA, professeur des universités

Patrick MOTILLON, professeur certifié

Caroline BLONDY, professeur agrégé

Joëlle BONNEVIN, maître de conférences

Le jury qui délivrera **le grade de licence** du domaine sciences humaines et sociales mention **histoire** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Jean-Sébastien NOËL, maître de conférences, président

Laurent BRASSOUS, maître de conférences

Laurence TRANOY, maître de conférences

Michel BOCHACA, professeur des universités

Patrick MOTILLON, professeur certifié

Caroline BLONDY, professeur agrégé

Joëlle BONNEVIN, maître de conférences

## **Article 2**

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

**Article 3**

La directrice générale des services et le doyen de la FLASH sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 23 novembre 2015.

Le président  
Gérard Blanchard

---

**Arrêté n° 2015-432 du 23 novembre 2015 portant nomination de jury de délivrance de la licence professionnelle du domaine sciences humaines et sociales mention management des organisations spécialité patrimoines, langues et tourisme**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,  
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle, notamment son article 11,  
Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH,

**ARRÊTE**

**Article 1**

**Le jury** de la **licence professionnelle** du domaine **sciences humaines et sociales** mention **management des organisations** spécialité **patrimoines, langues et tourisme** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Mickaël AUGERON, maître de conférences, président  
Catherine BLANC, consultante  
Xavier RAUTUREAU, ingénieur d'études, intervenant professionnel

**Article 2**

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

**Article 3**

La directrice générale des services et le doyen de la FLASH sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 23 novembre 2015.

Le président  
Gérard Blanchard

---

**Arrêté n° 2015-433 du 23 novembre 2015 portant nomination de jury de délivrance de la licence professionnelle du domaine sciences humaines et sociales mention systèmes informatiques et logiciels, spécialité systèmes d'information géographique**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,  
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle, notamment son article 11,  
Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH,

**ARRÊTE****Article 1**

Le jury de la licence professionnelle du domaine sciences humaines et sociales mention  **systèmes informatiques et logiciels**  spécialité  **systèmes d'information géographique**  est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Frédéric POUGET, maître de conférences, président

Frédéric ROUSSEAU, maître de conférences

Alain LAYEC, professeur associé

Pierre RODRIGUEZ, Professeur certifié

**Article 2**

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

**Article 3**

La directrice générale des services et le doyen de la FLASH sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 23 novembre 2015.

Le président  
Gérard Blanchard

---

**Arrêté n° 2015-434 du 23 novembre 2015 portant nomination du jury du master professionnel du domaine sciences humaines et sociales mention direction de projets ou établissements culturels parcours développement culturel de la ville**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH,

**ARRÊTE****Article 1**

Le jury des  **semestres 1 et 2**  du  **master**  du domaine sciences humaines et sociales mention  **direction de projets ou établissements culturels**  parcours  **développement culturel de la ville**  est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Bruno MARNOT, professeur des universités, président

Laurent HUGOT, maître de conférences

Mickaël AUGERON, maître de conférences

Le jury qui délivrera le  **titre de maîtrise**  du domaine sciences humaines et sociales  **mention direction de projets ou établissements culturels**  parcours  **développement culturel de la ville**  est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Bruno MARNOT, professeur des universités, président

Laurent HUGOT, maître de conférences

Mickaël AUGERON, maître de conférences

Le jury des **semestres 3 et 4** du **master** du domaine sciences humaines et sociales **mention direction de projets ou établissements culturels** parcours **développement culturel de la ville** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Laurent HUGOT, professeur des universités, président

James TROMBLEY, maître de conférences

Dominique CHAVIGNY, professeur associé

Le jury qui délivrera le **grade de master** domaine sciences humaines et sociales **mention direction de projets ou établissements culturels parcours développement culturel de la ville** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Laurent HUGOT, professeur des universités, président

James TROMBLEY, maître de conférences

Dominique CHAVIGNY, professeur associé

## Article 2

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

## Article 3

La directrice générale des services et le doyen de la FLASH sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 23 novembre 2015.

Le président  
Gérard Blanchard

---

### **Arrêté n° 2015-435 du 23 novembre 2015 portant nomination du jury du master du domaine sciences humaines et sociales mention tourisme, parcours e-Tourisme et ingénierie culturelle des patrimoines**

#### **LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH,

#### **ARRÊTE**

## Article 1

Le jury des semestres 1 et 2 du master du domaine sciences humaines et sociales mention **tourisme** parcours **e-Tourisme et ingénierie culturelle des patrimoines** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Bruno MARNOT, professeur des universités, président

Laurent HUGOT, maître de conférences

Mickaël AUGERON, maître de conférences

Le jury qui délivrera le **titre de maîtrise** sciences humaines et sociales mention **tourisme**, parcours **e-Tourisme et ingénierie culturelle des patrimoines** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Bruno MARNOT, professeur des universités, président

Laurent HUGOT, maître de conférences

Mickaël AUGERON, maître de conférences

Le jury des semestres 3 et 4 du master du domaine sciences humaines et sociales mention **tourisme** parcours **e-Tourisme et ingénierie culturelle des patrimoines** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Mickaël AUGERON, maître de conférences, président

Jean Christophe BURIE, maître de conférences

Philippe MARAIS, directeur technique d'agence de voyage

Xavier RAUTUREAU, ingénieur d'études

Le jury qui délivrera le **grade de master** sciences humaines et sociales mention **tourisme**, parcours e-Tourisme et ingénierie culturelle des patrimoines est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Mickaël AUGERON, maître de conférences, président

Jean Christophe BURIE, maître de conférences

Philippe MARAIS, directeur technique d'agence de voyage

Xavier RAUTUREAU, ingénieur d'études

## Article 2

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

## Article 3

La directrice générale des services et le doyen de la FLASH sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 23 novembre 2015.

Le président  
Gérard Blanchard

---

**Arrêté n° 2015-437 du 23 novembre 2015 portant nomination du jury du master du domaine sciences humaines et sociales mention sciences pour l'environnement, parcours géographie appliquée à la gestion des littoraux**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,  
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,  
Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH,

**ARRÊTE**

## Article 1

Le jury des **semestres 3** du **master** du domaine sciences humaines et sociales mention **sciences pour l'environnement** parcours **géographie appliquée à la gestion des littoraux** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Frédéric ROUSSEAU, maître de conférences, président  
Virginie DUVAT-MAGNAN, professeur des universités  
Luc VACHER, maître de conférences  
Camille PARRAIN, maître de conférences  
Frédéric POUGET, maître de conférences

Le jury des **semestres 4** du **master** du domaine sciences humaines et sociales mention **sciences pour l'environnement** parcours **géographie appliquée à la gestion des littoraux** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Frédéric ROUSSEAU, maître de conférences, président  
Virginie DUVAT-MAGNAN, professeur des universités  
Luc VACHER, maître de conférences  
Camille PARRAIN, maître de conférences  
Frédéric POUGET, maître de conférences

Le jury qui délivrera le **grade** de **master** sciences humaines et sociales mention **sciences pour l'environnement**, parcours **géographie appliquée à la gestion des littoraux** de l'année universitaire 2015/2016 :

Frédéric ROUSSEAU, maître de conférences, président  
Virginie DUVAT-MAGNAN, professeur des universités  
Luc VACHER, maître de conférences  
Camille PARRAIN, maître de conférences  
Frédéric POUGET, maître de conférences

**Article 2 :**

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

**Article 3 :**

La directrice générale des services et le doyen de la FLASH sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 23 novembre 2015.

Le président  
Gérard Blanchard

---

**Arrêté n° 2015-438 du 23 novembre 2015 portant nomination du jury du master du domaine sciences humaines et sociales mention métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, premier degré, parcours professorat des écoles**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,  
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,  
Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH,

**ARRÊTE****Article 1**

Le jury des **semestres 1, 2, 3 et 4** du master du domaine sciences humaines et sociales mention **métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, premier degré**, parcours **professorat des écoles** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Pierre Prétou, maître de conférences, président

Patrick Motillon, professeur certifié

Isabelle Cart, professeur certifié

Denis Roman, professeur certifié

Patrice Cornière, professeur certifié

Marie-Laure Memeteau, Directrice de l'école d'application maternelle Jean Bart, La Rochelle

Laëtizia Collin, professeur certifié

Le jury qui délivrera le **titre de maîtrise** et le **grade de master** du domaine sciences humaines et sociales mention **métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, premier degré**, parcours **professorat des écoles** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Pierre Prétou, maître de conférences, président

Patrick Motillon, professeur certifié

Isabelle Cart, professeur certifié

Denis Roman, professeur certifié

Patrice Cornière, professeur certifié

Marie-Laure Memeteau, Directrice de l'école d'application maternelle Jean Bart, La Rochelle

Laëtizia Collin, professeur certifié

**Article 2 :**

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

**Article 3 :**

La directrice générale des services et le doyen de la FLASH sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 23 novembre 2015.

Le président  
Gérard Blanchard

---

**Arrêté n° 2015-439 du 23 novembre 2015 portant nomination du jury de master du domaine sciences humaines et sociales mention métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré, parcours enseignement histoire géographie**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,  
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,  
Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH,

---

**ARRÊTE****Article 1**

Le jury du **semestre 1** du **master** du domaine sciences humaines et sociales mention **métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré**, parcours **enseignement histoire géographie** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Tangi Villerbu, maître de conférences, président

Patrick Motillon, professeur certifié

Jean-Sébastien Noël, maître de conférences

Frédéric Grignon, professeur agrégé

Camille Parrain, maître de conférences

Le jury du **semestre 2** du **master** du domaine sciences humaines et sociales mention **métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré**, parcours **enseignement histoire géographie** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Tangi Villerbu, maître de conférences, président

Patrick Motillon, professeur certifié

Jean-Sébastien Noël, maître de conférences

Frédéric Grignon, professeur agrégé

Camille Parrain, maître de conférences

Le jury de délivrance du **titre de maîtrise** du domaine sciences humaines et sociales mention **métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré**, parcours **enseignement histoire géographie** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Tangi Villerbu, maître de conférences, président

Patrick Motillon, professeur certifié

Jean-Sébastien Noël, maître de conférences

Frédéric Grignon, professeur agrégé

Camille Parrain, maître de conférences

Le jury du **semestre 3** du **master** du domaine sciences humaines et sociales mention **métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré**, parcours **enseignement histoire géographie** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Tangi Villerbu, maître de conférences, président

Patrick Motillon, professeur certifié

Jean-Sébastien Noël, maître de conférences

Pierre Prétou, maître de conférences

Christelle Morisset, professeur formateur académique

Le jury du **semestre 4** du **master** du domaine sciences humaines et sociales mention **métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré**, parcours **enseignement histoire géographie** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Tangi Villerbu, maître de conférences, président

Patrick Motillon, professeur certifié

Jean-Sébastien Noël, maître de conférences

Pierre Prétou, maître de conférences  
Christelle Morisset, professeur formateur académique

Le jury de délivrance du **grade de master** du domaine sciences humaines et sociales mention **métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré**, parcours **enseignement histoire géographie** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Tangi Villerbu, maître de conférences, président  
Patrick Motillon, professeur certifié  
Jean-Sébastien Noël, maître de conférences  
Pierre Prétou, maître de conférences  
Christelle Morisset, professeur formateur académique

**Article 2 :**

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

**Article 3 :**

La directrice générale des services et le doyen de la FLASH sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 23 novembre 2015.

Le président  
Gérard Blanchard

---

**Arrêté n° 2015-440 du 23 novembre 2015 portant nomination de jury du diplôme d'université histoire de l'art et archéologie**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-2,  
Vu la délibération du conseil d'administration de l'université de La Rochelle du 2 juillet 2012 relative au diplôme d'université histoire de l'art et archéologie,  
Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury pour la délivrance du **diplôme d'université histoire de l'art et archéologie** pour l'année universitaire 2015/2016 est composé de :

Laurence TRANOY, maître de conférences, présidente  
Pierre PRETOU, maître de conférences  
Tangi VILLERBU, maître de conférences

**Article 2**

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

**Article 3**

La directrice générale des services et le doyen de la FLASH sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 23 novembre 2015.

Le président  
Gérard Blanchard

---

**Arrêté n° 2015-441 du 23 novembre 2015 portant nomination du jury du diplôme universitaire d'études françaises - DUEF A2**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-2,  
Vu la délibération du conseil d'administration de l'université de La Rochelle du 3 mai 2010 relative au diplôme universitaire d'études françaises,  
Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury pour la délivrance du diplôme universitaire d'études françaises (**DUEF A2**), pour l'année universitaire 2015/2016, est composé de :

Christelle MONTEIRO, professeur certifié, présidente

Corinne ADENET-DAUTREIX, professeur certifié

Isabelle QUEYROUX, professeur certifié

**Article 2**

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

**Article 3**

La directrice générale des services et le doyen de la FLASH sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 23 novembre 2015.

Le président  
Gérard Blanchard

---

**Arrêté n° 2015-442 du 23 novembre 2015 portant nomination du jury du diplôme universitaire d'études françaises - DUEF B1**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-2,  
Vu la délibération du conseil d'administration de l'université de La Rochelle du 3 mai 2010 relative au diplôme universitaire d'études françaises,  
Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury pour la délivrance du diplôme universitaire d'études françaises (**DUEF B1**) pour l'année universitaire 2015/2016, est composé de :

Corinne NITHARUM, professeur certifié, présidente

Corinne ADENET-DAUTREIX, professeur certifié

William LEGER, professeur contractuel

**Article 2**

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

**Article 3**

La directrice générale des services et le doyen de la FLASH sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 23 novembre 2015.

Le président  
Gérard Blanchard

---

**Arrêté n° 2015-443 du 5 octobre 23 novembre 2015 portant nomination du jury du diplôme universitaire d'études françaises - DUEF B2**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-2,  
Vu la délibération du conseil d'administration de l'université de La Rochelle du 3 mai 2010 relative au diplôme universitaire d'études françaises,  
Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury pour la délivrance du diplôme universitaire d'études françaises (**DUEF B2**) pour l'année universitaire 2015/2016, est composé de :

Maité BOISSARD, professeur contractuel, présidente

Corinne NITHARUM professeur certifié

Christelle MONTEIRO, professeur certifié

**Article 2**

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

**Article 3**

La directrice générale des services et le doyen de la FLASH sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 23 novembre 2015.

Le président  
Gérard Blanchard

---

**Arrêté n° 2015-444 du 23 novembre 2015 portant nomination du jury du diplôme universitaire d'études françaises - DUEF C1**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-2,  
Vu la délibération du conseil d'administration de l'université de La Rochelle du 3 mai 2010 relative au diplôme universitaire d'études françaises,  
Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury pour la délivrance du diplôme universitaire d'études françaises (**DUEF C1**) pour l'année universitaire 2015/2016 est composé de :

Isabelle QUEYROUX, professeur certifié, présidente

Maité BOISSARD, professeur contractuel

William LEGER, professeur contractuel

### Article 2

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

### Article 3

La directrice générale des services et le doyen de la FLASH sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 23 novembre 2015.

Le président  
Gérard Blanchard

---

## Arrêté n° 2015-459 du 23 novembre 2015 portant nomination du jury du master du domaine sciences humaines et sociales mention histoire, parcours Relations internationales et histoire du monde atlantique

### LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH,

### ARRÊTE

#### Article 1

Le jury des semestres 1 et 2 du master du domaine sciences humaines et sociales mention **histoire** parcours **Relations internationales et histoire du monde atlantique** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Bruno MARNOT, professeur des universités, président

Laurent HUGOT, maître de conférences

Mickaël AUGERON, maître de conférences

Le jury qui délivrera le **titre de maîtrise** sciences humaines et sociales mention **histoire** parcours **Relations internationales et histoire du monde atlantique** est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Bruno MARNOT, professeur des universités, président

Laurent HUGOT, maître de conférences

Mickaël AUGERON, maître de conférences

Le jury des semestres 3 et 4 du master du domaine sciences humaines et sociales mention mention **histoire** parcours **Relations internationales et histoire du monde atlantique** (en co-habilitation avec l'Université de Nantes) est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Stanislas JEANNESSON, professeur des universités (Université de Nantes), président

Bruno MARNOT, professeur des universités, vice-président

Michel CATALA, professeur des universités (Université de Nantes)

Eric GUERBER, professeur des universités (Université de Nantes)

Charles Illouz, professeur des universités

Annick PETERS-CUSTOT, professeur des universités (Université de Nantes)  
Laurent VIDAL, professeur des universités

Le jury qui délivrera le **grade de master** sciences humaines et sociales mention **histoire** parcours **Relations internationales et histoire du monde atlantique** (en co-habilitation avec l'Université de Nantes) est composé pour l'année universitaire 2015/2016 de :

Stanislas JEANNESSON, professeur des universités (Université de Nantes), président  
Bruno MARNOT, professeur des universités, vice-président  
Michel CATALA, professeur des universités (Université de Nantes)  
Eric GUERBER, professeur des universités (Université de Nantes)  
Charles Illouz, professeur des universités  
Annick PETERS-CUSTOT, professeur des universités (Université de Nantes)  
Laurent VIDAL, professeur des universités

## Article 2

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

## Article 3

La directrice générale des services et le doyen de la FLASH sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 23 novembre 2015.

Le président  
Gérard Blanchard

---

**Arrêté n° 2015-543 du 30 novembre 2015 portant organisation des bureaux de vote pour l'élection des représentants des personnels et usagers au conseil d'administration de l'Université confédérale Léonard de Vinci Scrutin organisé le 15 décembre 2015 à l'Université de La Rochelle**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment l'article D. 719-28,

Vu l'arrêté de Madame l'Administrateur provisoire de la COMUE Université confédérale Léonard de Vinci du 3 octobre 2015 relatif à l'élection des représentants des personnels et des usagers au conseil d'administration de la COMUE Université confédérale Léonard de Vinci ;

Vu l'arrêté n° 478 du 19 octobre 2015 relatif à l'organisation matérielle des élections des représentants des personnels et des usagers au conseil d'administration de la COMUE Université confédérale Léonard de Vinci ;

## **ARRÊTE**

### **Article 1**

Pour l'élection des représentants des personnels et usagers au conseil d'administration de l'Université confédérale Léonard de Vinci qui aura lieu le 15 décembre 2015 de 9h à 17h, sont désignés présidents des bureaux de vote et/ou de section de vote et assesseurs les personnes dont les noms figurent dans le document annexé.

### **Article 2**

Délégation de signature est donnée aux présidents des bureaux de vote désignés à l'article 1er de signer le jour du scrutin tous les procès-verbaux et documents relatifs aux opérations électorales relevant du bureau de vote dont ils ont la responsabilité.

### **Article 3**

La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 30 novembre 2015.

Le président  
Gérard Blanchard

n°	CODE DU BUREAU DE VOTE	SECTIONS DE VOTE	COLLEGE	LIEU DE VOTE	Président bureau de vote	Président section de vote	Assesseurs
<b>Conseil d'administration de l'Université confédérale Léonard de Vinci</b>							
1	<b>CA1P</b>		Collège A : Professeurs et personnels assimilés	Technoforum	Isabelle WIART	Pas de section	Hervé DIOT Gilles BONNET
2	<b>CA2P</b>		Collège B : Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés	Technoforum	Philippe LE GOC		Linda ARCELIN-LECUYER Sylvie FAYET
3	<b>CA3P</b>		Autres personnels	Technoforum	Christian KASZEWSKI		Egle CONFORTO Armelle COMBAUD
4	<b>CA4E</b>	Droit & Gestion	Usagers	Droit & Gestion	Nathalie CADILHAC- GALLERENT	Eric LUSSAN	Angèle BARON Théo BLANCHET
5		FLASH	Usagers	FLASH		Laurent HUE	Clément MATORIN Thomas PLANÇON
6		Sciences	Usagers	Sciences		Marie-Grâce TEIXEIRA	Sébastien ESKENAZI Philippe MARCATEL
7		IUT	Usagers	IUT		Annaïg RABAH	Léopold LAMOULERE Benjamin PODEVIN

**Arrêté n° 2015-544 du 25 novembre 2015 relatif à la participation du PST à la mise en place de l'association des étudiants du CMI**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, et notamment les articles L.712-2,  
Vu les statuts de l'université,  
Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,  
Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 200-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,  
Vu la décision du conseil d'UFR du 26 juin 2015 du Pôle Sciences et Technologie,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Une subvention de 1000 euros est attribuée à l'association des étudiants du CMI

**Article 2**

La dépense sera imputée sur la ligne budgétaire : 904 PST CMI au compte 6576

**Article 3**

La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 25 novembre 2015

Le président  
Gérard Blanchard

---

**Arrêté n° 2015-551 du 3 décembre 2015 relatif à la nomination de la commission pédagogique mixte en vue de l'accès au diplôme de licence du domaine droit, économie, gestion mention gestion**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu la convention cadre du 25 juin 2015 fixant les conditions de collaboration entre le lycée Jean Dautet et l'Université de La Rochelle,  
Vu l'avenant à la convention cadre du 2 novembre 2015 organisant un partenariat de rapprochement dans les domaines pédagogiques et de recherche et facilitant les parcours de formation des étudiants,  
Vu les propositions de monsieur le proviseur du lycée Jean Dautet,  
Vu les propositions de madame le doyen de la Faculté de droit, de science politique et de gestion,

**ARRÊTE**

**Article 1**

La commission pédagogique statuant sur les demandes de validation et poursuites d'études des étudiants issus de classes préparatoires aux grandes écoles en vue de l'accès au diplôme de licence du domaine droit, économie, gestion mention gestion est composée pour l'année universitaire 2015-2016 de :

Patrice Guder, professeur agrégé, président  
Christophe Veret, maître de conférences associé  
Guillaume Vernhet, professeur agrégé

Sophie Tarascou, enseignant-chercheur contractuelle  
Katell Dalibot Launay, professeur agrégé  
Françoise Rouhaud, professeur certifié  
Stéphane Maresse, professeur agrégé  
Jean-Marc Duhé, professeur agrégé

### **Article 2**

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

### **Article 3**

La directrice générale des services, monsieur le proviseur du lycée Jean Dautet et madame le doyen de la Faculté de droit, de science politique et de gestion sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 3 décembre 2015.

Le président  
Gérard Blanchard

---

## **Arrêté n° 2015-552 du 3 décembre 2015 relatif à la nomination du jury de délivrance du diplôme d'université droit, économie, gestion mention médiation et règlements des conflits**

### **LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-2,  
Vu la délibération n°2013-11-25-3-2 du conseil d'administration du 25 novembre 2013 approuvant la création du diplôme d'université du domaine droit, économie, gestion mention médiation et règlement des conflits,  
Vu les propositions de madame le doyen de la Faculté de droit, de science politique et de gestion,

### **ARRÊTE**

#### **Article 1**

Le jury de diplôme d'université du domaine droit, économie, gestion mention médiation et règlement des conflits est composé pour l'année universitaire 2015-2016 de :

Caroline Asfar-Cazenave, maître de conférences, présidente  
Myriam Bacqué, médiatrice à la maison de la communication  
Julien Viau, maître de conférences  
Langis Gallant, médiateur à la maison de la communication  
Philippe Vayrac, médiateur à la maison de la communication

#### **Article 2**

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

#### **Article 3**

La directrice générale des services et madame le doyen de la Faculté de droit, de science politique et de gestion sont chargées de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 3 décembre 2015.

Le président  
Gérard Blanchard

---

**Arrêté n° 2015-560 du 8 décembre 2015 relatif à la composition du bureau de vote pour le renouvellement partiel du collège « usagers » de l'IUT de La Rochelle, scrutin du 15 décembre 2015**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 713-9 et D.719-1 et suivants,  
Vu les statuts de l'université,  
Vu les statuts de l'institut universitaire de technologie de La Rochelle,  
Vu l'arrêté n° 2015-511 du 17 novembre 2015, relatif à l'organisation des élections pour le renouvellement partiel des représentants des usagers au conseil de l'institut universitaire de technologie de l'Université de La Rochelle,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le président du bureau de vote est :

- Monsieur Patrice JOUBERT, directeur de l'IUT,

Les assesseurs sont :

- Léopold LAMOULERE
- Benjamin PODEVIN

**Article 2**

La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 8 décembre 2015.

Le président  
Gérard Blanchard

**Arrêté n° 2015-561 du 8 décembre 2015 relatif à la recevabilité des candidatures pour le renouvellement partiel du collège « usagers » au conseil de l'IUT de La Rochelle, scrutin du 15 décembre 2015**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 713-9 et D.719-1 et suivants,

Vu les statuts de l'université,

Vu les statuts de l'institut universitaire de technologie de La Rochelle,

Vu l'arrêté n° 2015-511 du 17 novembre 2015, relatif à l'organisation des élections pour le renouvellement partiel des représentants des usagers au conseil de l'institut universitaire de technologie de l'Université de La Rochelle,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Est déclarée recevable pour l'élection relative au renouvellement partiel du collège « usagers » au conseil de l'IUT de La Rochelle organisée le 15 décembre 2015, la liste « CONSEIL IUT », comprenant les candidatures suivantes :

- Alexis PERROQUIN
- Chloé KLIPFFEL
- Rémi RIPOLL
- Élisabeth MERDY
- Jérémie GABEAUD
- Lucie MOURGUES
- Félix BORUCHOWITCH

**Article 2**

La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 8 décembre 2015.

Le président  
Gérard Blanchard

---

**Arrêté n° 2015-562 du 8 décembre 2015 relatif à la nomination de jury de délivrance du diplôme universitaire de technologie spécialité génie biologique**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,  
Vu l'arrêté du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'espace européen de l'enseignement supérieur, notamment son article 23,  
Vu les propositions du directeur de l'IUT,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury des semestres 1, 2, 3 et 4 et de délivrance du diplôme universitaire de technologie spécialité génie biologique pour l'année universitaire 2015-2016 est composé de :

**Patrice JOUBERT**, professeur des universités et directeur de l'IUT, **président**

Marie-Christine HENRY, professeur certifié et chef de département

Martial SAFAR, professeur certifié

Claire LOUAULT-GUIN, maître de conférences

Philippe CARBONNE, professeur certifié

Nicolas LOURADOUR-PONTEIL, technicien de laboratoire au centre hospitalier de La Rochelle

**Article 2**

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

**Article 3**

La directrice générale des services et le directeur de l'IUT sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 8 décembre 2015.

Le président  
Gérard Blanchard

---

**Arrêté n° 2015-563 du 8 décembre 2015 relatif à la nomination de jury de délivrance du diplôme universitaire de technologie spécialité génie civil – construction durable**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,  
Vu l'arrêté du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'espace européen de l'enseignement supérieur, notamment son article 23,  
Vu les propositions du directeur de l'IUT,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury des semestres 1, 2, 3 et 4 et de délivrance du diplôme universitaire de technologie spécialité génie civil – construction durable pour l'année universitaire 2015-2016 est composé de :

**Patrice JOUBERT**, professeur des universités et directeur de l'IUT, **président**

Gérard SCHELLENBAUM, professeur agrégé et chef de département

Fabien GENDRON, professeur agrégé

Corentin AUBERNON, professeur agrégé  
Antonin SUEVY, administrateur, fédération du bâtiment et des travaux publics (17)

## Article 2

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

## Article 3

La directrice générale des services et le directeur de l'IUT sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 8 décembre 2015.

Le président  
Gérard Blanchard

---

### **Arrêté n° 2015-564 du 8 décembre 2015 relatif à la nomination de jury de délivrance du diplôme universitaire de technologie spécialité informatique**

#### **LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,  
Vu l'arrêté du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'espace européen de l'enseignement supérieur, notamment son article 23,  
Vu les propositions du directeur de l'IUT,

#### **ARRÊTE**

## Article 1

Le jury des semestres 1, 2, 3 et 4 et de délivrance du diplôme universitaire de technologie spécialité informatique pour l'année universitaire 2015-2016 est composé de :

**Patrice JOUBERT**, professeur des universités et directeur de l'IUT, **président**  
Philippe CROTTEREAU, professeur certifié et chef de département  
Régis NOHE, professeur agrégé  
Petra GOMEZ, maître de conférences  
Catherine CHOURY-TERRASSE, co-gérante de la société FORMATREVE

## Article 2

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

## Article 3

La directrice générale des services et le directeur de l'IUT sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 8 décembre 2015.

Le président  
Gérard Blanchard

---

**Arrêté n° 2015-565 du 8 décembre 2015 relatif à la nomination de jury de délivrance du diplôme universitaire de technologie spécialité réseaux et télécommunications**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 613-1,  
Vu l'arrêté du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'espace européen de l'enseignement supérieur, notamment son article 23,  
Vu les propositions du directeur de l'IUT,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury des semestres 1, 2, 3 et 4 et de délivrance du diplôme universitaire de technologie spécialité réseaux et télécommunications pour l'année universitaire 2015-2016 est composé de :

**Patrice JOUBERT**, professeur des universités et directeur de l'IUT, **président**

Thierry DUMARTIN, professeur agrégé et chef de département

Bernard HELLY, professeur agrégé

Olivier BRUNEAU, gérant du Groupe Telecom de l'Ouest, La Rochelle

**Article 2**

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

**Article 3**

La directrice générale des services et le directeur de l'IUT sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 8 décembre 2015.

Le président  
Gérard Blanchard